CHARTRES !



MédiaChartres se doit de faire le « **trie** » dans le flot d'informations diverses, qui ponctue le quotidien de la vie locale.

- Souvent les images ou vidéos sont plus parlantes qu'un long développement de texte.



– La nouvelle municipalité de **Chartres** et la direction de son **Agglomération** sont obligées de répondre aux demandes et priorités de tout ordre. Le maire reprend les réunions de quartiers, destinées à recueillir les doléances/attentes et (même) les critiques des habitants. Malheureusement, **MédiaChartres** se faisant « **porte-parole** » des résidents de la basse ville, aucune réunion n'y est prévue ? Obligeant les participants à faire du chemin, et de dire, il aurait été plus pratique de se réunir au bas du **lycée Marceau**, où les salles ne manquent pas ! **https://www.chartres.fr/reunions-quartier**

Les réunions, il en est question à **Chartres Métropole** où des ordres du jour (principalement de finances et de réappropriations) ont crée de « **légères** » tensions dans le débat public, comme le changement de présidence de certaines « **filiales** » comme celle-ci… **https://www.societe.com/societe/chartres-developpements-immob**

iliers-806220091.html#__managers

Mais voyez (ICI) **départ après 2,50 minutes ?** : https://www.chartres-metropole.fr/conseil-communautaire/seances

Pour info : https://www.pagesjaunes.fr/annuaire/chartres-28/depannage-informatique

Une réunion raccourcie, pour raison de match important !

Cactus.press
A Chartres, l'info différente

CHAUD !
https://cactus.press/lettre-ouverte-a-madame-toudy-clement/



Ét aussi : Passer du stade de « **Grand Monarque** » à « **TRES GRAND MONARQUE** » https://cactus.press/plan-local-durbanisme-de-chartres-urgence/

POLICE NATIONALE

POLICE MUNICIPALE

Retour à la basse ville, considérée par une large majorité, comme le « **parent pauvre et souvent oublié** » par les institutions : Préfecture/mairie/services municipaux/police (nationale et municipale)/travaux et entretien des infrastructures (hors grands axes)/etc. **Exemple concret :** les

patrouilles de police sont omniprésentes, mais restent confinées a l'hyper centre, le passage en basse ville restant une exception, il faut insister pour voir une patrouille (CQFD) Même si **MédiaChartres** comprend le choix et la démarche, visant une « **image de marque** » et à donner l'impression d'une « **surveillance 24/24** » dans une ville dite « **apaisée**« , les électeurs n'ont pas voté pour voir des quadrillages préférentiels.Chaque jour, des infractions au code de la route sont commises par des automobilistes peu scrupuleux qui ne respectent pas les règles de stationnement et de respect des sens interdits, sachant (pour la plupart de ces habitués), qu'ils ne risquent… **RIEN** ! L'évolution de la vidéo surveillance n'a pas été identique, combien de caméras en centre ville et combien en basse ville ? Les habitants sont excédés **#mécontents !**

Commerce Centre Ville ®

Bonne nouvelle, pour le quartier du **Grand Faubourg** (Chartres).

https://www.magasins-u.com/magasin/uexpress-chartres

Nogent le Rotrou reprend une idée de la rédaction de **MédiaChartres** (a retrouver sur le site, rubrique « **retrouver une information** »), idée soumise depuis longtemps aux anciens élus de Chartres, **à suivre** !

https://www.lechorepublicain.fr/nogent-le-rotrou-28400/actualites/des-loyers-qui-ne-sont-plus-en-phase-avec-le-marche-la-ville-de-nogent-le-rotrou-va-instaurer-une-taxe-contre-la-vacance-commerciale_15050363/

Ét avant (exemple parmi beaucoup d'autres)

:https://www.paris-normandie.fr/id727682/article/2026-06-23/evreux-une-taxe-pour-lutter-contre-les-cases-commerciales-vides-depuis-deux-ans

Où encore : https://www.ici.fr/infos/economie-social/chateauroux-va-taxer-les-commerces-vides-1466610278

Et Chartres ?

Certains ouvrent d'autres ferment, rien ne semble pouvoir endiguer l'hémorragie du commerce de proximité, MédiaChartres ***avait pourtant recensé un bon nombre d'idées qui devaient être soumises au*** **nouveau maire**, durant le rendez-vous promis par ce dernier, et qui à date, n'a toujours pas eu lieu (?) Il n'appartient pas à **MédiaChartres** de forcer les « **choses** » ni de jouer les redresseurs de torts, ceci est du seul ressort des élus et des instances publiques concernées (Préfecture/police/justice), à chacun ses responsabilités, restant libre des choix et changements à opérer, pour améliorer la vie et la tranquillité des Chartrains… question de volonté !

Les idées et preuves d'incivilités resteront dans l'immédiat, dans les archives, jusqu'à ce qu'il semble utile ou opportun (un jour peut-être) à une personne « bien avisée » de les entendre et de les consulter.

Mauvaise nouvelle : ***la Poste de Lucé devrait bientôt fermer*** : **https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/230926/la-poste-veut-rayer-441-bureaux-de-la-carte?utm_source=quotidienne-20260923-190413&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=EREC-83-[QUOTIDIENNE]-quotidienne-20260923-190413&M_BT=1654172231343**

https://actu.fr/economie/apl-arrets-maladie-prix-du-gaz-franchises-medicales-ce-qui-change-au-1er-octobre-2026_64832495.html

Pour rappel : https://actu.fr/societe/inceste-peu-de-condamnations-delais-

d-enquete-trop-long-ce-rapport-denonce-de-graves-defaillances-penales_64517476.html

Dans les circonstances passées et présentes, la justice et la détermination politique semblent totalement obsolètes, trop occupées à des « **dossiers** » plus urgents ?

https://www.mediapart.fr/journal/france/260626/boucs-emissaires-dans-l-affaire-lyhanna-les-magistrats-se-rebiffent?utm_source=quotidienne-20260626-162226&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=EREC-83-[QUOTIDIENNE]-quotidienne-20260626-162226&M_BT=1654172231343



MédiaChartres apporte son soutien, aux pompiers en grève.

Malgré tout, il existe encore un grand nombre de personnes qui persistent à nous faire croire que…



Certes, mais pas pour tous et TROP souvent, pour les mêmes !

Moujib Kada



LE PLUS : *Vous avez des informations, vous souhaitez témoigner… Contacter nous :*

https://mediachartres.fr/pour-nous-contacter/

SURCHAUFFE !

MédiaChartres dans le rétro, le présent et le futur.



Après un été caniculaire **2026 mémorable,** il est grand temps d'anticiper **2027 et ce, dès à présent, sans plus attendre.**

Egalement de l'avis de nos confrères d'**FR3 Centre Val de Loir** (source) et de notre enquête ***Chartres et Agglo***.

Centre-ville, ronds-points, zones urbaines surexposées, la chasse aux îlots de chaleurs et de fraîcheurs est ouverte



– Depuis **2024**, des chercheurs mènent une étude sur les températures dans l'agglomération d'**Orléans** (Loiret). Ils ont placé près de 200 capteurs sur le territoire et ont identifié plusieurs zones qualifiées « d'îlots de chaleur ».

-42,5 degrés au soleil:

À proximité des axes routiers, sur les ronds-points ou sur les carrefours exposés toute la journée aux rayons du soleil, « *le mercure a pu atteindre 55 degrés* » indique Jean-Yves C. *On retrouve également ces anomalies thermiques dans les zones d'activité commerciale ou industrielle de la périphérie d'**Orléans*** » *(idem pour **Chartres avec toutes ses places de dalles réfléchissantes et amplifiant la chaleur, sans échappatoire possible, de véritables « barbecues » et « centres de bronzage express ».***

A **Orléans,** pour rafraîchir ses habitants, la collectivité veut multiplier **l'implantation de brumisateurs en centre-ville, planter 3 000 arbres, déployer des ombrières**, **multiplier les fontaines.** Pour la ville de **Chartres** un pareil plan est-il envisagé ?

La lutte contre les îlots de chaleur et le développement de ceux de fraîcheur, s'inscrit dans un programme mondial de l'**ONU, baptisé Agenda 2030. *L'objectif est de rendre les villes plus résilientes et les populations moins vulnérables faces aux prochaines canicules.***

MédiaChartres à déjà abordé ce sujet : (ICI) **https://mediachartres.fr/2026/07/06/en-vrac-2/**



La chaleur, il en était également question lors du dernier **CM** (conseil municipal) de **Chartres**, en date du 19 Septembre derniers (vidéo qui ne démarre qu'après ***12,36 longues minutes d'attente***), mais cela vaut la peine (a revoir ici) : **https://www.chartres.fr/conseil-municipal-en-direct/**



Chartres n'échappe pas à la grande mode actuelle des superlatifs « **il faut faire des économies** » ! Mais sur quoi/contre qui/détails/ projets ajournés, autant d'éléments et de réponses en suspens que les Chartrains **attendent et redoutent.**

La modification du magazine local « **Votre ville** » en deux autres distincts, en faisait-elle urgemment partie ?





Les nouveaux, https://www.chartres.fr/magazine-vivons-chartres « **Vivons Chartres** » et son petit frère « **L'agenda**« , **MédiaChartres** reviendra plus longuement sur la forme et sur le fond de cette nouvelle formule, dans une prochaine publication.

Les « **échanges** » entre le maire et les anciens conseillers ont été des plus tendus et n'expliquent pas pourquoi les idées proposées aujourd'hui par les adjoints de l'opposition , n'ont pas été mises en application du temps ou ils étaient dans la majorité ?

– La critique est aise´e, mais l'art est difficile –

Dans le quotidien local : https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/je

-vous-propose-une-economie-de-28-000-euros-laudit-financier-de-chartres-au-cur-des-debats-du-conseil-municipal_15048379/



La chasse va ouvrir, à **Chartres** elle à déjà commencé contre les incivilités !

https://www.facebook.com/reel/1384578513272312

Dans cet esprit du vouloir le meilleur, concernant la réclamation des riverains de la **rue des Béguines** (basse ville), et le signalement effectué il y a **plus de deux mois** auprès des **services municipaux** de la destruction de plots de stationnement par des jeunes ados en mal d'occupation […] Aucune intervention n'a été réalisée à ce jour, laissant des pierres sur la chaussée et des trous béants sur le trottoir, un risque pour les passants et pour les élèves de l'école maternelle **François Villon** (située à 20 mètres). Voir notre reportage photos, en bas de l'article.





Un cas de figure qui donne une très mauvaise image des services de la ville et de l'agglomération, qui retombe et entache la crédibilité du travail et du sérieux de la mairie ! (CQFD)

Faudrait-il y voir la possible empreinte d'un Elu déchu et certains partisans, qui ont prouvé à maintes reprises, ne pas accepter la moindre défaite et être prêt à **TOUT** pour écraser les gêneurs et les contradictions; Combien de procès sont passés par la mairie et combien cela a coûté aux contribuables ?

Indubitablement, des amitiés (couteuses) subsistent encore, des contacts, des carnets d'adresses, des réunions (déjeuners/diners), des soutiens indéfectibles dans certains médias/justice/gotha local ! Le but… ternir l'image du maire et de son équipe, en faisant valoir de plus en plus l'incompétence et jeter le discrédit par tous moyens.

Les graffitis qui défigurent la ville sont régulièrement effacés par une **équipe spécialisée**, mais qui ignore la multitude d'autocollant sur les bornes/panneaux de signalisation/et multiples autres supports





MédiaChartres avait obtenu à plusieurs reprises, la promesse du nouveau maire (avant et après son élection) l'organisation de rendez-vous, pour aborder et évoquer tous les sujets du quotidien recensés auprès des habitants. Force est de constater que cette promesse (renouvelée à plusieurs reprises) n'a, à ce jour, pas été tenue.

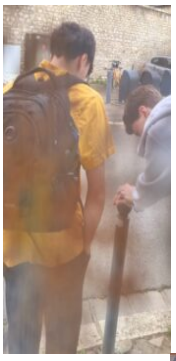


Clara Hirch

Reportage photos :

© MédiaChartres






Bon à Savoir !

LE PLUS : ***Vous avez des informations, vous souhaitez témoigner… Contacter nous :***

https://mediachartres.fr/pour-nous-contacter/

ARNAQUE… !

Publication, deux semaines.

Mail des Petits Clos, construction de 146 logements, Chartres (28)





MédiaChartres s’arrête un long moment sur « **l’affaire** » immobilière des « **Clos**« (ex quartier de Beaulieu) à **Chartres**.

https://www.medicis-patrimoine.com/programme-immobilier-neuf-chartres-secteur-des-clos-a-12-min-en-bus-du-

centre-28000-31436.html

Un programme alléchant, des publicités rédigées au millimètre, des soutiens institutionnels locaux et il n'en faut pas moins, pour attirer un nombre d'acquéreurs, prêt à se faire berner !



Ils sont justement des dizaines d'acquéreurs qui pensaient faire une bonne affaire, ou réaliser le rêve d'une vie à **Chartres,** et qui sont désormais confrontés et englués (bien malgré eux) dans un mécanisme judiciaire, qui risque d'être long et même très long […]. Mais en attendant l'issue des décisions finales, ils doivent supporter mensuellement le poids du remboursement d'un crédit et en parallèle, le montant d'un loyer, pour celles et ceux qui n'ont pas trouvé d'autres solutions.

https://france3-regions.franceinfo.fr/paris-ile-de-france/seine-saint-denis/nous-avons-2-200-euros-a-rembourser-par-mois-des-investisseurs-pensaient-acheter-un-appartement-ils-croulent-sous-les-dettes-depuis-la-chute-d-un-promoteur-3128320.html

Les promoteurs immobiliers ne sont pas toujours d'honnêtes gens, la loi est heureusement là (en partie) pour rappeler leurs obligations à ces derniers. — Le promoteur immobilier engage sa responsabilité civile, contractuelle, délictuelle et pénale, et doit respecter plusieurs garanties légales pour protéger les acquéreurs et tiers. **https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/entreprise/fiducim-792748089**

https://www.fakta.co/fr/fiducim-faillite-logements-nord

https://www.capital.fr/immobilier/ils-remboursent-un-credit-pour-un-logement-qui-n-existe-pas-le-scandale-fiducim-touche-plus-de-1-000-acquereurs-1529071

Capital : Les dirigeants de **Fiducim** étaient-ils dans le déni ? En **2023**, une vidéo avait circulé dans laquelle ils déclaraient leur optimisme à un client lors d'une réunion **de chantier** : «*On a, avec mon associé, décidé d'assumer nos conneries. On va faire un maximum pour vous livrer en mars 2025. Tout ce qu'on vous explique, c'est du concret, c'est des faits*». **Selon la Voix du Nord, c'est plutôt leur train de vie luxueux qui a rattrapé les associés, avec des achats notamment de Ferrari, Porsche ou d'un club de football**. Voitures de luxe, loyers impayés… Dans quel pétrin financier s'est mis **le promoteur Fiducim ?**

Chartres mis à part, dix autres chantiers en France accusent un retard similaire et près de **400 investisseurs sont concernés**. Aux 3 millions de dettes que Fiducim doit à l'URSAFF et au Trésor public, **s'ajoute une liste de contentieux en cours ou jugés avec divers fournisseurs pour des factures impayées.** Une décision de justice datée de mai 2024 attribue un retard de 300 000 euros de loyers à l'entreprise pour ses bureaux lillois. Autre créance houleuse : ***les dirigeants louaient a minima deux Ferrari dont une 488 Spider (crédit de 380 000 euros)*** comme **le révèlent nos confrères de La Voix du Nord.**

La santé financière du promoteur immobilier **Fiducim**, dont les chantiers tournent au ralenti à **Arras**, a de quoi inquiéter. **Le groupe a plusieurs millions d'euros de dettes, parfois dues à un train de vie dispendieux.**



Responsabilité civile et contractuelle: ***Le promoteur immobilier est tenu par une obligation de résultat envers les acquéreurs : il doit livrer un ouvrage conforme au contrat, exempt de vices et dans les délais prévus .***

Les recours judiciaires en cas de faillite du promoteur :

Si les garanties légales ne suffisent pas à protéger vos droits en tant qu'acheteur, il est possible d'**engager une action en justice contre le promoteur immobilier et les autres acteurs.** Plusieurs recours peuvent être envisagés, tels que :

- L'action en responsabilité contractuelle : si le promoteur a manqué à ses obligations contractuelles, vous pouvez engager sa responsabilité et demander des dommages-intérêts pour le préjudice subi.
- L'action en responsabilité délictuelle : si la faillite du promoteur est due à une faute ou un acte illégal, vous pouvez engager sa responsabilité sur le fondement de la responsabilité civile et demander réparation pour le préjudice causé.

Pour bénéficier d'un accompagnement juridique et d'une assistance dans vos démarches, vous pouvez faire appel à un avocat spécialisé en droit immobilier. Le site **www.juridique-support.fr** vous permet de trouver des professionnels compétents pour vous aider à défendre vos droits.



https://www.jeanmougin-avocat.fr/les-consequences-juridiques-de-la-faillite-du-promoteur-immobilier/

Revenons à l'historique de cette nébuleuse et sombre affaire immobilière, qui entame également la responsabilité des donneurs d'ordres de l'époque, de ceux qui ont choisi (par appel d'offres ?)

https://www.chartres-amenagement.com/appels-doffres/ , le promoteur à qui ils allaient confier les terrains appartenant à la ville (donc aux contribuables) et le manque d'un minimum de renseignements et de garanties, qu'ils auraient dû prendre, sur une opération aussi importante, impliquant directement de graves conséquences sur la vie de leurs administrés (ou futurs). Une défaillance impardonnable qui les posent aujourd'hui, en qualité de « **complices** » (CQFD). Un maire doit protéger (sous toutes ses formes) ses administrés. D'autant que ladite société impliquée avait déjà un passif notoire décrié par nos confrères et sur le Net et de fait accessible à tous ! Les personnes impliquées peuvent porter plainte contre l'ancien maire de Chartres (**pour de nombreux chefs d'accusations**), ce dernier, se faisant à ce jour « **très discret** » ? Et aussi contre la Société « Chartres aménagement « et ses **ex-administrateurs.**

https://www.societe.com/societe/chartres-amenagement-514950104.html

- **Présidente** : Sophie Toudy-Clément, **adjointe au maire de Chartres en charge de l'urbanisme**, des travaux, des grands projets et des affaires générales et **vice-**

présidente de Chartres métropole déléguée à l'Aménagement du territoire, au SCOT, aux Grands projets et aux Grands équipements d'intérêt communautaire. **https://www.chartres-metropole.fr/les-elus/sophie-toudy-clement-1**



Historique: https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/on-nous-a-vendu-du-reve-c-est-un-cauchemar-des-investisseurs-attendent-depuis-cinq-ans-la-livraison-de-residences-inachevees-a-chartres_15036697/

La publicité était alléchante et pouvait donner envie ! https://fiducim.fr/

A **Chartres**, le rêve s'est traduit en véritable cauchemar, comme dans d'autres villes et départements.

https://www.chartres-amenagement.com/projet/les-clos/

© MédiaChartres







La question qui reste en suspend, est… que vont devenir maintenant les espaces et terrains, livrés au promoteur ?



Selon nos informations, cette chute pourrait bien en entrainer d'autres !

– Lorsque le maire est l'auteur direct du dommage – c'est-à-dire lorsque son acte ou son omission a causé le préjudice sans intermédiaire –, une faute simple d'imprudence ou de négligence suffit à engager sa responsabilité pénale.

https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/dans-le-quartier-des-clos-a-chartres-la-residence-renouv-o-officiellement-inauguree_14286484/

https://www.fci-immobilier.com/decouvrez-notre-promoteur-partenaire-fiducim/

L'avis du nouveau maire de Chartres : https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/le

s-banques-doivent-pouvoir-relancer-un-promoteur-le-maire-de-chartres-a-recu-des-investisseurs-apres-la-liquidation-judiciaire-de-fiducim_15036711/



Sandra Michelle, Joël Drouin



LE PLUS : ***Vous avez des informations, vous souhaitez témoigner… Contacter nous :***

https://mediachartres.fr/pour-nous-contacter/